A Madagascar

Les nouvelles reçues de Madagascar sont beaucoup meilleures, dit la *Patrie*:

Après avoir longtemps hésité, le gouvernement hova reconnaît franchement le droit de notre résident général à « diriger les relations avec les nations étrangères. »

Pranzini

Paris, 11 mai. — Le dossier relatif à l'affaire Pranzini est aujourd'hui complet. Il sera vers le 20 déposé par M. Guillot à la Chambre des mises en accusation qui statuera sur le sort de l'inculpé.

Pranzini conserve la même attitude. Il engraisse. Il se montre d'une exigence vraiment surprenante. La nuit, il fait lever les agents chargés de le surveiller pour le servir. Dans la journée, à chaque instant, til fait demander l'inspecteur Gaillarde et lui dit :

» Je voudrais bien que vous fassiez venir telle ou telle personne, elles pourront m'être utiles. »

On acquiesce à son désir et les gens convoqués déclarent ne pas le connaitre.

Pranzinj a eu hier le cynisme de demander à visiter la Sainte-Chapelle. Un exemple de son caprice. On sait que les inculpés passent par la souricière pour aller chez le juge d'instruction.

Lui trouve ce chemin indigne de lui, aussi exige-t-il d'être conduit par le grand escalier.

Les sauterelles en Algérie

On télégraphie d'Alger que les nouvelles les plus alarmantes arrivent de la région de Seti. L'invasion des sauterelles y fait des progrès si rapides que des mesures exceptionnelles vont être prises pour combattre le fléau.

L'attitude de l'Allemagne

On mande de Londres, 11 mai, au *Paris* :

« On commente assez vivement l'article du correspondant du *Times* sur l'allure probable du procès Schnæbelé à Leipzig.

» Je puis vous assurer qu'au point de vue étranger ce système de provocations incessantes de la part de M. de Bismarck, faites hypocritement sous une certaine forme légale, ne sera pas inutile à la France.

» Petit à petit, l'attitude de l'Allemagne fait regagner à la France de grandes sympathies en Europe.

» Aujourd'hui, aux yeux de tous les étrangers, grâce aux discours divers de M. de Bismarck et aux semi-provocations allemandes, tout le monde commence à être sincèrement convaincu que l'Allemagne cherche une guerre. »

L'empereur d'Allemagne à Ems

On télégraphie de Berlin au *Temps* que l'Empereur ne tardera pas à se rendre à Ems pour y faire sa cure habituelle, mais il n'ira pas à Gastein, ses médecins craignant qu'il ne puisse supporter l'air vif de cette station.

La misère en Prusse

Cologne, 11 mai. — J'apprends qu'à Elberfeld, ville manufacturière, plus de 400 familles d'ouvriers, chassées de leurs demeures au terme de mai, qu'elles ne pouvaient payer, sont dans l'impossibilité absolue de se procurer un abri.

A Barmen, c'est la même misère, plus grande encore peut être.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Ventes publiques de laines de Roubaix-Tourcoing

Mercredi a eu lieu, à Roubaix, la seconde journée des ventes publiques.

Les résultats ont été, à peu de chose près, identiques à ceux de la première journée.

Les blousses fines, sauf les lots portant la marque T F. appréciée des acheteurs, ont été, en général, assez délaissées ; pour les blousses communes de 1 fr. 75 à 2 fr. 25, elles ont plutôt été adjugées en hausse.

En laines brutes, écarts de triage ou de peignage, la demande était bonne.

Quant aux déchets, ce sont encore les mêmes qualités, petits durs et tisserands, qui ont obtenu les meilleurs prix.

Les enchères ont été un moment languissantes, on sentait de l'hésitation dans la mise à prix : cela tient probablement au peu d'importance d'un certain nombre des lots catalogués.

Une observation s'est d'ailleurs produite à ce sujet : on pourrait peut-être obvier à cet inconvénient en faisant un catalogue spécial pour les lots de quantités inférieures à 100 kilog., ou en reléguant ces lots à la fin du catalogue général.

La vente des tissus en Turquie

Le consul de France à Erzuroum signale les progrès que font en Asie Mineure les produits de l'industrie russe.

« L'importation des produits de fabriques russes, dit-il, continue son mouvement progressif sur le marché d'Erzeroum. En dehors du petrole, des peaux brutes de buffles, de vaches, et du riz d'Erivan, qui sont importés en plus grandes quantités encore que par le passé ; les tissus de laine et de coton russes sont de jour en jour plus recherchés par le commerce de cette ville ; de nombreux magasins ont été ouverts depuis l'année dernière ayant pour spécialité la vente des produits de l'industrie moscovite.

» Les consommateurs donnent la préférence aux tissus russes, à cause de leur solidité et de leur bon teint. Ces articles parviendront sous peu à soutenir avantageusement la concurrence contre les provenances anglaises, dont les produits laissent de plus en plus à désirer sous le rapport de la qualité et surtout de la solidité. »

D'autre part, on écrit de Salonique :

« Bien que Manchester importe presque tous les tissus de coton, les imprimés en bonnes qualités de provenance française sont recherchés par la population aisée. Pour les tissus de laine, Bradford a contrefait l'article de Roubaix et le vend à un bon marché exceptionnel. Quelques acheteurs sérieux continuent cependant à se fournir en France. »

Condition publique de Verviers

Opérations faites pendant le mois d'avril 1887

Poids présenté	147.707 kil.
Conditionnements hygrométriques	473
Numérotages de fils	32
Décreuxages ou dégraissages	2
Mesurages d'étoffes	11
Pesages simples de marchandises	4
Simples tares d'emballages	3
Recherches des divers textiles dans leurs mélanges	5
Dosages des surcharges dans les textiles	3
Analyses, chimiques et autres	25

Laines

ANVERS, 11 mai.

Il a été vendu 5 balles de laine de La Plata en suint et 29 balles d'Australie dito.

LE HAVRE, 11 mai.

Les grandes enchères de laine ont eu lieu cette après-midi, en présence d'un assez bon nombre d'acheteurs, et elles ont présenté une certaine animation. Les belles laines Buenos-Ayres restent sans changement ; par contre, les bonnes à belles laines de la même provenance ont rétrogradé de 5 à 10 cent. sur les cotes arrêtées à la suite des enchères de mars. Les Montevideo ont baissé de 5 cent. En somme, il a été adjugé 883 balles sur 2,851 b. offertes.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

Voici le résultat de la vente publique des laines :

	Offertes	Vendues
Buenos-Ayres	B. 1620	B 454
Montevideo	» 946	» 360
Espagne	» 133	» —
Chili	» 143	» 69
	B. 2842	B 883

Acheteurs assez nombreux ; bonne animation. Prix fermes de Mars pour belles Buenos-Ayres, autres qualités, cinq centimes de baisse, soit :

Buenos-Ayres,	belle fine fabrique	5.25	5.40 net.
»	bonne prima	4.85	5.— »
»	courante	4.60	4.65 »
Montevideo,	belle M prima	5.—	»
»	bonne moyenne	4.60	4.65 »
»	petits genres	4.50	»

MARSEILLE, 10 mai.

On a vendu 120 balles de laine Khorassan, 2e tonte, à fr. 140 ; 52 b. Constantine, à fr. 120 ; 10 b. pelade Alep B., à fr. 160 et 19 b. Angora, à fr. 105.

Ventes de laines de Liverpool du mois de mai 1887

Mardi 17 mai, à 3 heures : MM. J. L. Bowes et Brother, 900 balles ; Edmund Buckley et Cie, 1,200 b ; H. W. Hammaad et Cie, 1,100 b. ; Hughes et Isherwood, 1,800 b.

Mercredi 18 mai, à 3 h. : MM. Hughes et Isherwood, 1,800 balles ; J. L. Bowes et Brother, 900 b. ; H. W. Hammand et Cie, 1,100 b. ; Edmund Buckley et Cie, 1,200 b.

Jeudi 19 mai, à 3 h. : MM. Hughes et Isherwood, 1,700 balles ; H. W. Hammand et Cie, 1,100 b. ; Littledale, Ragg et Cie, 200 b. ; Edmund Buckley et Cie, 1,100 b. ; J. L. Bowes et Brother, 1.000 b.

Vendredi 20 mai, à 2 h. : MM. Edmund Buckley et Cie, 1,300 balles ; Ronald, Sons et Cie, 500 b. ; H. W. Hammand et Cie, 1,100 b. ; Hughes et Isherwood, 1.900 b.

En tout 20,100 balles.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Marana* cap. Higginson, est attendu à Dunkerque le 18 mai venant de B.-A. et Montevideo avec laines.

Le steamer allemand *Corrientes* prenait charge à Montevideo le 8 mai pour Hambourg etc.

Le steamer *Equateur* des Messageries Maritimes, a suivi le 9 mai de Lisbonne pour le Brésil et la Plata allant prendre charge pour Bordeaux.

Le steamer anglais *Handel* ayant terminé le débarquement de ses laines à Dunkerque de la Plata, a suivi de ce port le 11 au soir pour Liverpool.

Le steamer *Dom-Pedro* des Chargeurs-Réunis, est arrivé le 10 mai (télég). à Montevideo, venant de Dunkerque et le Havre. Ce steamer reprendra charge en laine pour ces ports.

Le steamer anglais *Clyde* prenait charge en laines etc. à Melbourne (Australie) pour l'Europe.

Le steamer italien *Perseo* est arrivé le 8 mai à Montevideo venant prendre charge pour l'Europe.

Le steamer *Rio-Negro* cap. Guégan, sera à Montevideo vers le 15 juin venant de Dunkerque et le Havre, venant prendre charge pour ces ports en laines, etc.

Le steamer *Portena* cap. Leguen, est attendu dans quelques jours à Dunkerque venant de B.-A. et Montevideo avec laines. Il suivra de ce port pour le Havre avec le solde de sa cargaison.

Le steamer italien *San-Marco* avait terminé le débarquement de ses laines à Dunkerque le 11 au soir et a suivi le même jour avec le solde pour Anvers où il doit arriver le 12 courant.

Le steamer anglais *Thessaly* est arrivé le 9 mai à Liverpool venant de Montevideo avec laines, etc.

Le steamer *Hevelius* est parti le 9 mai à 11 h. 35 du matin de Southampton pour la Plata.

Le steamer anglais *Britannia* a suivi le 7 mai de St-Vincent pour Bordeaux, Plymouth et Liverpool venant des Mers du sud.

Le steamer anglais *Marana* allant de la Plata à Dunkerque avec laines, a suivi le 9 mai de Ténériffe.

Le steamer anglais *Hankow* est arrivé le 10 mai à Sydney venant prendre charge en laines.

Le steamer allemand *Neckar* est arrivé le 9 mai à Adelaïde (Australie) venant de Bremen prendre charge en laine.

Le voilier *Balkamah* venant de Londres, est arrivé le 9 mai à Sydney.

Le steamer anglais *Ballarat* est parti le 8 mai au soir de Columbo pour Londres venant de l'Australie.

Le steamer anglais *Sicily* est arrivé le 9 mai à Montevideo venant prendre charge en laine.

Le steamer *Cotopaxi* allant de Bordeaux à la Plata et les mers du sud, a touché le 8 mai à Pernambuco.

Le steamer anglais *Langland* est parti de Middlesbrough le 9 mai pour la Plata.

Le steamer *Para* de B.-A. est arrivé le 11 mai à Anvers porteur de laines.

Le steamer anglais *Jakson* allant de Londres en Australie, a suivi le 30 avril de Las-Palmas (cap Vert).

Le steamer *Serapis* venant d'Adelaïde (Australie) avec laines, est arrivé le 11 mai à Londres.

Le steamer italien *Nord-America* est parti le 6 mai de Montevideo pour Gênes, (attendu le 5 prochain en ce port.

Marchés anglais

MANCHESTER, 10 mai.

Filés et Tissus. — Tous les genres de tissus sont peu recherchés et les fabricants sont plus disposés à vendre. Quelques petites transactions ont été faites pour l'Inde, toutefois il n'est pas facile de vendre par quantité, excepté à des prix que les détendeurs refusent d'accepter. En filés il s'est fait très peu d'affaires, avec des cotations plutôt en baisse.

Situation météorologique. — Paris 11 mai. — Le baromètre baisse sur la plus grande partie du continent et l'aire des pressions supérieures à 770 "|" a diminué d'étendue, elle ne couvre plus que le nord de la France et le sud des Iles-Britanniques. Plusieurs minima persistent loin de nous l'un existe vers Bodo 753 "|", celui qui était hier vers la Turquie est remonté en Galicie (Lemberg, 754 "|") et un autre apparait ce matin au sud de l'Espagne vers Gibraltar, où le vent est fort du S.-E. Des pluies sont tombées en Scandinavie et sur l'Europe centrale.

La température est en baisse.

Le thermomètre marquait ce matin — 2° à Happaranda, 0° à Paris, Berlin, Vienne, 15 à Nice, 18 à Alger et 20 à Cagliari.

En France, le ciel se couvre.

A Paris, hier, ciel nuageux

Maximum, 18°9 ; minimum, 5°6.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Sport. — Aujourd'hui, tout *Roubaisien* riche est sportsman où croit l'être, peu ou prou, de qualité supérieure ou de qualité moindre ; mais assurément il a le goût des chevaux... C'est incontestable, incontesté du reste, et n'importe qui s'en convaincrait aisément en examinant dans nos rues et sur nos boulevards le luxe de chevaux et d'équipages qui a envahi toutes les classes de la société.

De tout temps et partout, les fêtes hippiques ont été en honneur, sont même devenues un plaisir populaire et nous avons toujours estimé que Roubaix se devait cette satisfaction dans le sens le plus large possible.

Toutefois la solution de ce problème était des plus difficiles ; très heureusement elle est résolue aujourd'hui, et, à l'instar de six de nos plus grandes villes de France, Roubaix qui trouve même dans ses habitants de vrais éléments de succès, aura désormais son concours hippique annuel, sous le patronage des véritables sportsmen composant le *Club hippique Roubaisien*.

Le premier concours, fixé aux dimanche et lundi 12 et 13 juin prochains, aura lieu sur un excellent terrain, admirablement approprié à toutes les exigences que réclameront les fêtes dont il sera le témoin, et situé à l'extrémité du jardin de Barbieux, sur la droite.

Figurez-vous un immense terrain en forme de rectangle, ayant 250 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 40 mètres, auquel, ainsi que nous l'indiquerons ultérieurement, plusieurs routes et chemins permettent et permettront d'aboutir, et relié par une avenue au boulevard de Barbieux.

Ce terrain entièrement clos se divise en deux parties : L'une comprend la piste déjà semée de divers obstacles, et autour de laquelle circule le public ; l'autre est un paddock ou promenoir de chevaux avec écuries et hangars pour exposition de voitures et articles de sellerie.

Les travaux sont en ce moment poussés avec une extrême activité. La barricade de clôture est actuellement terminée, et les tribunes, qui, couvertes en zinc, présenteront un front de 40 mètres sur une profondeur de dix mètres, le seront incessamment.

Les moindres détails d'agencement, d'aménagements faciles et confortables ont été très soigneusement étudiés et adoptés par le comité organisateur et nous avons l'absolue conviction que le goût du turf, qui prend chaque année dans les mœurs françaises une place de plus en plus importante, se développera encore davantage à Roubaix et récompensera l'habileté des efforts de nos vaillants et sympathiques sportsmen.

Nous publierons sous peu de jours le règlement et le programme de chacune des deux journées du concours. N...

Un incendie. — Mercredi, à onze quarante minutes du soir, un incendie s'est déclaré chez M. Alfred Rahier-Delannoy, marchand d'étoffes, au hameau de l'Allumette, rue de Belfort, territoire de Croix.

A minuit le tocsin résonnait à Notre-Dame, et quelques minutes après à Saint-Martin. La pompe à vaveur et quelques pompes à bras arrivèrent aussitôt sur le théâtre de l'incendie ; mais déjà le feu avait dévoré tout le magasin dans lequel il s'était déclaré.

Ce magasin renfermait trois voitures, des marchandises, des évents et autres objets représentant une valeur de 3000 francs pour le mobilier et de 6 à 7,000 pour les marchandises.

L'immeuble appartient à M. Rahier qui l'estime 6.000 francs.

M. Rahier est assuré à la Compagnie l'*Abeille* pour la somme de 29,000 francs, tant pour son mobilier et ses marchandises que pour le bâtiment.

A minuit un quart, il ne restait du magasin que les murs. La maison d'habitation, qui y est attenante, n'avait heureusement pas souffert.

Un cheval se trouvait dans une écurie à l'intérieur du magasin ; c'est un voisin, M. Edmond Mooremann, employé des tramways, qui l'a sauvé non sans beaucoup de peine, car l'animal, effrayé par la lueur de l'incendie ne prétendait pas bouger : il fallut que M. Mooremann lui bandât les yeux avec son mouchoir de poche.

On ignore absolument la cause de l'incendie : M. Rahier a rentré sa voiture dans la remise du magasin à sept heures du soir ; puis il est sorti pour ne rentrer qu'à dix heures. C'est sa femme qui, se levant vers onze heures trois quarts, pour soigner son petit enfant, fut avertie du danger par les hurlements du chien qui gardait le magasin.

La maison voisine du magasin, habitée par M. Wattine, a été endommagée. Une partie de la toiture a été brûlée. Les dégâts ne sont pas graves.

A une heure quarante, les pompiers rentraient au poste.

Notons en terminant que cet incendie assez peu important, il est vrai, n'avait attiré que bien peu de monde ; deux ou trois cents personnes environ.

La pompe à vapeur n'a pas fonctionné : ce magasin était brûlé à son arrivée, et il n'y avait aucun danger pour les maisons voisines.

Aucun accident de personnes à signaler.

Il y a quelques jours une grève partielle s'est produite au tissage de MM. Toulemonde-Destombes.

L'attitude des ouvriers a toujours été très calme.

Les ouvriers ont demandé une augmentation de salaire qui n'a pu leur être accordée.

Bon nombre d'entre eux ont repris le travail aux conditions anciennes, et ce commencement de grève peut être considérée comme à peu près termine.

La seconde journée des ventes de laines, à Roubaix, a eu des résultats à peu près identiques à ceux de la première.

Le 23 décembre dernier, le Tribunal de commerce de Roubaix condamnait MM. Dillies, Vanvert et Stolz, fabricants, à payer à M. Alphonse Ternynck, leur ancien surveillant, victime d'un accident, une indemnité de 6.000 fr. avec intérêts judiciaires. MM. Dillies, Vanvert et Stolz appellent de ce jugement.

Devant le tribunal de Roubaix, ils avaient soulevé l'exception d'incompétence.

Devant la cour, on ne conteste plus que le tribunal de commerce fût compétent.

Il ne reste plus que la question de fond, qui est de savoir si ce malheur est imputable à une faute des patrons.

Acte de probité. — Un ouvrier, Edouard Duquesnoy, demeurant rue du Parc, a trouvé, mardi une montre en argent. Il a déposé sa trouvaille au commissariat central où on peut la réclamer.

Cheval emporté. — Un cheval arrêté, mardi, vers midi, rue Pierre de Roubaix, s'est emporté au moment ou de jeunes enfants, les frères Georges et Eugène N..., se suspendaient à l'arrière de la charrette auquel il était attelé.

Quelques personnes couraient depais plusieurs minutes, après l'animal, quand, heurtant contre un pavé, celui-ci tomba. Il ne se fit, au-dessous du genou, qu'une blessure légère mais un brancard du véhicule fut cassé.

L'un des enfants, Georges N..., qui était tombé au moment où le cheval partait, ne se fit même pas une égratignure.

Accident de voiture. — MM. Eugène Florin-Duhamel et Lambert traversaient en cabriolet, mercredi après-midi, le parc de Barbieux, quand leur cheval, tout à coup effrayé, fit un brusque écart qui renversa la voiture, près du kiosque.

Dans la chûte, M. Florin se blessa à la tête.

Epave. — Rentrant chez lui mercredi à onze heures et demie du soir, M. Félix Ronce se trouva, à l'angle des rues des Fondeurs et d'Alma, en face d'une épave gigantesque qui lui barrait le passage : surmontant un premier mouvement de crainte ou de surprise, M. Ronce s'approcha et reconnut le cadavre d'un cheval blanc, étendu nu sur le pavé.

M. Ronce alla prévenir le poste de sa trouvaille.

Une bonne farce. — Quand on n'est pas riche, faut être malin, dit un proverbe de je ne sais plus quel pays. Casimir Michaux n'est pas riche, il a obéi au proverbe. Mercredi à midi, notre homme, fraichement sorti des prisons de Valenciennes, sans domicile fixe, trouva un moyen ingénieux de se procurer gîte et couvert.

Le couvert, il le trouva chez M. Achille Caron, cabaretier, rue de Blanchemaille, où il commanda à dîner.

N'imitant pas ses confrères qui, en cette occasion, sont généralement très prodigues envers leur estomac, quand ils mangent à l'œil, Casimir se contenta d'un simple beefsteack aux pommes frites et de deux chopes : Addition : 1 fr. 25.

Après avoir avalé la dernière bouchée, il avisa Mme Caron :

Madame, dit-il, je n'ai pas le sou ; veuillez, s'il vous plait, faire chercher la police.

On obéit à son désir, et Casimir est maintenant à Lille.

Querelle de ménage. — Trop galant, M. V..., un habitant de la rue de la Fosse-aux-Chênes. Sa profession de cabaretier lui commande la politesse, mais sa femme ne fut pas satisfaite de ses procédés trop galants à l'égard d'une demoiselle de 45 ans, Nathalie V...

Aussi s'en plaigait-elle avec aigreur, et s'attirat-elle la colère de son époux qui la maltraita, et se vit de ce chef l'objet d'un rapport.

Servante infidèle. — Depuis quelque temps Mlle Morelle, épicière, Grande Rue, s'apercevait de la disparition de certains objets, bonbonnières, boites de dragées, sucreries, paquets de chocolat, etc. Elle résolut donc d'épier sa bonne, une jeune fille de Bailleul, Cornélie Maerten, âgée de vingt-cinq ans, qui, depuis quelque temps, avait attiré ses soupçons par certains détails.

Mercredi, Mlle Morelle s'en fut visiter la malle de Cornélie, que dis-je, la malle ?... Ce n'était plus une malle, mais une véritable corne d'abondance, de quoi faire venir l'eau à la bouche de nos lecteurs et lectrices : Voici, entre autres choses, ce qu'y rencontrèrent les yeux étonnés de Mlle Morelle :

Des paquets de bonnes et grosses pralines, aux amandes et à la vanille, des boites recouvertes de satin rouge, rose et bleu, et remplies de grosses dragées et de *fondants*, des paquets de chocolat de la meilleure marque, des œufs de Pâques, enfin dix cartouches de pièces de 10 centimes et quelques paquets de bougies.

Il n'y avait donc plus de doute : l'arrestation de l'infidèle Cornélie s'ensuivit, et un interrogatoire eut lieu. Elle avoua avoir commis, à maintes reprises, des vols à l'épicerie.

Elle déclara en outre avoir envoyé à son frère, soldat, des sucreries afin de lui rendre un peu moins dure la vie des camps.

Elle raconta enfin qu'il y a quelques jours, s'étant rendue chez une connaissance de la rue Lacroix, elle lui avait fait cadeau d'une belle boite de dragées, en donnant comme prétexte qu'elle avait été marraine.

Mlle Morelle estime une cinquantaine de francs la valeur des marchandises retrouvées dans la malle.

Cornélie a été conduite, jeudi à deux heures de l'après-midi, à la maison d'arrêt de Lille.

Industrie insalubre. — Un boucher, M. Auguste P..., faisait cuire, dans une maison de la rue d'Alger, des os provenant de sa boucherie. Bientôt une odeur effroyablement écœurante infecta les habitations voisines et des plaintes furent adressées à l'agent de service dans le quartier.

M. P... a du suspendre, jusqu'à nouvel ordre cette cuisson malsaine. Les règlements exigent, pour se livrer à des industries de ce genre, un éloignement de 200 mètres des maisons.

En jouant. — Une fillette de huit ans, Jeanne C..., jouait, mardi, avec quelques autres enfants de son âge, dans la rue de Flandre. En courant, elle se cogna la tête contre un mur, et, de la blessure que la pauvre petite s'était faite au front, le sang ne tarda pas à couler.

Les gamins et gamines qui jouaient avec elle accoururent bientôt, puis vinrent des voisins et des passants, et, au bout de quelques instants, on ne parlait de rien moins, dans le quartier, que d'un accident grave arrivé à une petite fille.

Comme on voit, ce bruit ne reposait sur rien de sérieux. Jeanne C... après avoir reçu les soins de Mme B..., rentière, a été reconduite par elle, dans une cour voisine, au domicile de ses parents.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : *Les deux Frères*, briques, venant de Deulemont ; *Mon Désir*, sable, venant de Moll ; *Océan*, sable, venant de Moll ; *le Flotteur*, houille, venant de Bruay ; *Bonne-Mère*, houille, venant de Bruay ; *Héloïse*, houille, venant de Bruay ; *Pourquoi*, houille, venant de Beuvry ; *le Saturne*, acide, venant de la Madeleine.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 49me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

TOURCOING

L'« Echo du Nord », dans son numéro d'hier publie l'entrefilet suivant :

« Le bruit a couru, mardi, à Tourcoing, qu'à la *suite de divers incidents* survenus pendant les dernières séances du Conseil municipal, les conseillers conservateurs auraient envoyé leur démission à M. le préfet. Nous n'accueillons ce bruit qu'avec les plus expresses réserves. »

Si avant de relater le fait, l'*Echo du Nord* avait pris ses informations il aurait su qu'il n'y avait absolument rien de fondé dans ces bruits et qu'aucune démission de conseillers conservateurs n'a été envoyée au préfet.

Société de Géographie. — On nous prie de publier l'avis suivant :

« L'excursion à St-Amand que la société de Géographie avait projetée pour dimanche 15 mai est remise, à cause du concours hippique, au jeudi de l'Ascension, 19 mai.

» Les membres de la section de Tourcoing, qui désireraient participer à cette excursion, sont invités à se faire inscrire chez M. le secrétaire, 34, rue Ste-Barbe et d'y déposer 5 fr. d'arrhes. Coût approximatif du voyage 10 fr. Départ de Lille le 19 mai à 8 h. 30 du matin.

Réunion sous l'horloge dans la salle des pas perdus de la gare de Lille.

» Aucune adhésion ne sera reçue après le 15 mai. »

Un garçon boucher, A. V. s'est vu dresser hier procès-verbal pour avoir voulu faire revivre le carnaval. Il avait parié avec quelques camarades de faire le tour de la Grande Place, affublé d'oripeaux. Mois il avait à peine fait quelques pas quand survint un agent de police qui conduisit le pariteur au poste.

Sur une plainte en adultère la femme G... et son complice François D... tisserand, demeurant rue du Niot, ont été arrêtés hier matin.

Deux fraudeurs, Marie Calvart, et Vancopenolle, demeurant à Mouscron, ont été arrêtés hier par la douane de Tourcoing.

Marcq-en-Barœul — Adolphe Picavet, marchand de lait, est tombé accidentellement, dimanche dernier, dans le canal en pêchant à la ligne. Son cadavre n'a été retrouvé qu'hier.

Mouveaux. — Un accident qui pouvait avoir des suites fâcheuses est arrivé ces jours derniers, à Mlle Rosalie Morelle. En montant au grenier pour y chercher du bois, elle roula en bas de l'escalier ; elle a reçu de légères blessures à l'œil gauche et au sommet de la tête.

Linselles. — Dimanche dernier, vers 10h. 1/2 du soir, 3 individus sortaient de l'estaminet du *Coupeur de paille*, section de Gavre, où ils avaient disputé.

Arrivés près de la ferme Mille, ils se sont battus comme des sauvages, l'un d'eux, H. qui était armé d'un couteau, en porta plusieurs coups au nommé Delbarre, qui est aujourd'hui dans l'impossibilité de travailler.

Au même instant, M. Emile Dumortier, cultivateur au Gavre, passait sur le lieu de la lutte, il fut assailli, à son tour, par le fameux H. accompagné de S. et reçut plusieurs coups de couteau dans le dos. Ses habits ont été déchirés.

La gendarmerie a dressé procès-verbal.

LILLE

Exposition des Arts incohérents. — L'exposition du Palais Rameau s'annonce comme un des succès de la saison : le nombre des visiteurs s'accroît chaque jour et personne ne quitte le *Salon* des Incohérents sans la pensée d'y retourner.

Depuis lundi, le comité à fait mettre à la disposition du public un album où les visiteurs sont invités à consigner leurs impressions ; déjà, les pensées les plus incohérentes y figurent à côté des sentences les plus prud'hommesques, et les signatures de MM. Berthelot, de Lesseps, Pasteur y coudoient celles du jeûneur Merlatti, de Paulus et autres célébrités du moment. La lecture de ce recueil est des plus amusantes et ajoute un attrait de plus à l'Exposition ; c'est un album qu'il faut feuilleter.

Les Régates internationales organisées sous le patronage de la municipalité par le *Cercle des régates* de Lille sont fixées au dimanche 12 juin prochain. Le programme sera publié sous peu.

ATTAQUE NOCTURNE

Si vous avez sur vous du Savon du Congo,
Ne sortez tard qu'armé; son parfum aussitôt
Vous trahit, et du grincheux excite fort l'envie :
Il vous demanderait : « Le Savon ou la vie ! »
14758d VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 6 mai 1887

Compte-rendu analytique du *Journal de Roubaix*

(SUITE. — Voir le *Journal de Roubaix* du 10 mai)

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

Les Commissions

Le dépouillement des urnes est terminé. M. le Maire proclame les résultats :

1re COMMISSION. — *Finances, octroi.* — MM. Faidherbe, Cordonnier, Béghin-Bonave, Cuvelier, Buisine, Alfred Reboux, N. Comerre, A. Harinckouck, G. Heyndrickx, 28 voix ; F. Roussel, 27 ; Roche, 25 ; P. Catteau, 19, élus ; le docteur Derville, F. Ernoult, Dupire, le docteur Carrette, Martel-Delespierre, 1.

2e COMMISSION. — *Instruction publique. Cultes, Assistance publique.* — MM. Descamps, Ernoult, L. Cordonnier, P. Dazin, le docteur Derville, N. Comerre, Alfred Reboux, Martel-Delespierre, le docteur Carrette, 28 voix, Delannoy-Destombes, 27, élus.

3e COMMISSION. — *Voirie, Assainissement, Hygiène, Travaux.* — MM. S. Chéron, Béghin-Bonave, Dupire, le docteur Carrette, le docteur Derville, Louage, Leclercq, Martel-Delespierre, 28 voix ; P. Destombes, Pollet-Desquiens, L. Delannoy-Destombes, 27 ; Salembier, 24, élus ; P. Dazin, 2 ; Sandevoir, 1.

4e COMMISSION. *Promenades et Jardins, Ecole de natation, Musique, Théâtre.* — MM. H. Buisine, E. Baas, A. Harinckouck, G. Legrand, 28 voix ; L. Delannoy-Destombes, F. Roussel, 27 ; A. Senneville, 26 ; P. Catteau, 18, élus ; Orange, Dazin, le docteur Derville, F. Ernoult, Martel-Delespierre, 1.

5e COMMISSION. — *Abattoir. Marchés. Pompes funèbres, Cimetière.* — MM. P. Dazin, Sandevoir, F. Ernoult, Béghin-Bonave, 28 voix ; Pollet-Desquiens, Orange, Fauvarque, Roche, 27 voix, élus : le docteur Derville, Martel-Delespierre, F. Roussel, 1.

6e COMMISSION. — *Pompiers, Fêtes publiques.* — MM. A. Harinckouck, E. Baas, Martel-Delespierre, Descamps, 28 voix ; F. Roussel, Fauvarque, 27 ; A. Senneville, 26 ; Salembier, 25 ; P. Catteau, 20 ; N. Comerre, Orange, 2 ; le docteur Derville, P. Dazin, 1.

7e COMMISSION. — *Eaux.* — MM. G. Legrand, G. Heyndrick, 28 voix ; P. Catteau, 18, élus ; Ernoult, 2 ; Buisine, Commerre, Dupire, 1.

LISTE DU JURY. — Canton-Est : MM. P. Dazin, 28 voix ; P. Wattine, 27 ; élus ; Alfred Reboux, 1 ; Canton Ouest, MM. Leclercq, 28, F. Ernoult, 27, élus.

RÉPARTITEURS DES CONTRIBUTIONS POUR 1887. — *Répartiteurs résidants.* — MM. Martel-Delespierre, Ferret Duthoit, Bontami Picavet, Tiers Auguste, Durot Charles, Jeu Henri.

Répartiteurs non résidants. — MM. Prouvost Delescluse, Truffaut Alfred, Lepers Caplette (à Croix), Agache, Charles (Wattrelos).

Suppléants résidants : MM. Descat-Grenier, Meurisse Pierre, Roussel Charles, Toulemonde Louis, Delahaye Louis, Leplat-Meurisse.

Suppléants non-résidants : MM. Lefebvre Guillaume, Béghin-Bonave, Mulliez-Deplasse à Wattrelos, Lepers Jules a Croix.

Tous élus par 28 voix.

DIRECTEUR DE LA CAISSE D'ÉPARGNE. — M. François Ernoult-Taffin, 28 voix, élu.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Un festival à Roubaix

M. A. FAIDHERBE lit ce rapport :

« Messieurs, à la séance du 18 mars, vous avez voté une somme de 12,000 francs destinée à une fête de gymnastique. Les dates choisies par les sociétés de gymnastique sont celles des 7, 8 et 9 août.

» Vous avez également invité vos 6me et 1re commissions à vous présenter un programme complémentaire de cette fête.

» Notre désir eût été d'organiser une grande cavalcade historique représentant Roubaix à son début et Roubaix à ce jour ; mais le temps nous manque pour réaliser cette idée.

» Dans le but de compléter la fête des 7, 8 et 9 août prochain, vos commissions vous proposent d'organiser un grand festival pour harmonies, fanfares et orphéons. Ce festival ainsi que les frais divers et accessoires auxquels il entraîne est estimé 20,000 fr.

» Vos commissions auront en outre l'honneur de présenter sous peu un projet pour installer d'une façon permanente à l'Hôtel-de-Ville les cordons de gaz servant à l'illumination. Les frais de pose et dépose des tuyaux, les déteriorations causées de ce fait aux façades, nous font croire que vous adopterez notre idée. Dès que les devis de cette entreprise seront *dressés, nous aurons l'honneur de vous les soumettre.*

» Mais afin de ne pas retarder l'organisation du festival, nous vous prions de voter dès maintenant la somme de 20,000 francs qui sera imputée sur le budget supplémentaire de 1887.

» Signé : A. Faidherbe, A. Harinkouck, Arsène Senneville, Martel-Delespierre, J. Fauvarque, François Roussel, P. Wattine. »

Les conclusions sont adoptées.

Club hippique. — Une piste

Le Conseil adopte les conclusions d'un rapport lu par M. P. Destombès, tendant à permettre à M. Maurice Bossut, président du club hippique, de louer à la Ville, moyennant une redevance annuelle de 150 francs deux parcelles de terrain d'une contenance totale de 66 ares 40 centiares sises au parc de Barbieux à 300 mètres du clos des Mille colonnes sur le prolongement projeté de l'avenue Jussieu vers Croix.

Le Conseil homologue en même temps un bail, passé entre M. Maurice Bossut, et M. le Maire de Roubaix, fixant la durée de la convention à un an, sauf à la renouveler à l'expiration de ce délai. La convention est résiliable à toute époque.

L'école des garçons de la rue des Arts.

Le Conseil vote les conclusions du rapport suivant dont M. A. Faidherbe donne lecture.

» Messieurs, l'école de la rue des Arts comptant actuellement 219 élèves, M. l'Inspecteur primaire demande qu'il y soit attaché un 3e maître adjoint. Cette demande nous paraît devoir être accueillie, et nous avons l'honneur de vous proposer de voter à cet effet comme traitement pour les sept derniers mois de l'année, la somme de 758 fr. 33, à inscrire au budget supplémentaire de 1887.

» *Signé* : A. Faidherbe, Dr Carrette, L. Delannoy, Dr Derville, A. Reboux, Roche, N. Commerre, Louis Cordonnier. »

Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer

M. A. FAIDHERBE lit ce rapport :

« Messieurs, monsieur Loughaye, Président, pour la circonscription de Lille, de la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer, sollicite l'augmentation de la subvention accordée à la société par la ville de Roubaix. Il rappelle, à ce sujet, que notre cotisation est inférieure à celles des communes de Loos et de *Lomme*, et qu'il a été distribué par ladite société, près de 400 francs de secours à des enfants de Roubaix, dans la seule année 1885.

» L'œuvre à laquelle se dévoue l'honorable M. Longhaye, est trop éminemment patriotique, pour que nous hésitions à accueillir sa demande, et nos procès-verbaux constatent qu'on eût voté davantage si l'on ne s'était borné une première fois à nous demander une cotisation annuelle comme à Douai et à Valenciennes.